



**Interreg**  
**POCTEFA**



Mail : [csirpirimed@gmail.com](mailto:csirpirimed@gmail.com)

twitter : [@CSIR\\_CAT\\_OCC](https://twitter.com/CSIR_CAT_OCC)

## **Déclaration du CSIR Pyremed/Pirimed**

### **Les salariés transfrontaliers Occitanie/Catalogne ne doivent pas être les oubliés des mesures de soutien**

Plusieurs milliers de salariés (es) transfrontaliers subissent, comme les autres salariés(es) Occitans et Catalans, l'épidémie de COVID19 et les mesures de confinement/fermeture de la frontière.

Les états ont mis en place divers dispositifs d'aide aux entreprises et salariés(es) mais le confinement et les fermetures d'activités impactent directement des travailleurs(es) transfrontaliers dans plusieurs secteurs ; fermetures de remontées mécaniques (-2 à 4 semaines) et diminution ou chômage partiel des activités touristiques en zone montagne, fermeture des écoles, en particulier en langue Catalane ; démarrage de la saisonnalité agricole et touristique ; fort ralentissement ou arrêt du secteur du bâtiment. Sans oublier la situation particulière des transfrontaliers(ères) de zones aussi interdépendantes que Le Perthus/La Junquera ou la Cerdagne.

Comme le prévoit les directives européennes, les salariés de l'UE conservent les mêmes droits que les autres salariés nationaux, ceci est un acquis non discutable et un élément fort de solidarité territoriale. Pourtant, nous reviennent des situations non réglées ou anormales de diverses zones transfrontalières entre pays de l'UE.

Certaines difficultés locales nous sont remontées du terrain et demandent une réponse des institutions et services des collectivités et des états.

-La situation sociale inédite de la fermeture de la frontière et les difficultés d'acheminement du courrier entre pays rend compliqué la transmission des arrêts de travail et donc le maintien de droits.

-Les transfrontaliers en télétravail vont-ils perdre leur statut fiscal de transfrontaliers(ères) ?

-L'arrêt anticipé de la saison touristique de montagne, la gestion des contrats en CDD commerce/hôtel/restaurant et l'impossibilité des démarrages de contrats saisonniers agriculture ou/et la question des déplacements pour les salariés des entreprises transfrontalières sur les zones frontières (portbou/cerbère, le Perthus/la Junquera) sont aussi des points de difficultés.

En ces temps de crise sanitaire et sociale, tous les travailleurs doivent pouvoir recevoir l'aide du pays de travail, sans discrimination, ainsi qu'un accès rapide aux soutiens prévus (chômage partiel/arrêt maladies pour garde enfants...), la solidarité transfrontalière doit rester au cœur de nos actions en territoire.

Les 8 organisations syndicales du CSIR Pyremed/Pirimed appellent les régions Occitanie et Catalogne, les états Français et Espagnol, à prendre les mesures spécifiques nécessaires pour que les salariés(es) transfrontaliers ne soient pas les « oubliés(es) » des mesures de protections sociales et sanitaires dans nos territoires.

Pour le CSIR Pyremed

le 26 mars 2020

Le Président Pierre Place

Occitanie : CFDT-CFTC-CGT-FO-UNSA

Catalogne : CCOO-UGT-USOC